

DEC183091DR01

Décision portant cessation de fonctions de M. Christian CHANARD, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité UMR8135 intitulée Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC160376DR01 du 15 février 2016 portant nomination de **M. Christian CHANARD** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par **M. Christian CHANARD** dans l'unité du CNRS UMR8135 à compter du 30 novembre 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 5 décembre 2018

Le directeur de l'UMR8135
Mark VAN DE VELDE



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoind à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET

Visa de Manuelle FRANCK, présidente de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)



Délégation Ile-de-France Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif